



Projet d'intervention de la présidente
Marie Hélène CAZAUBON
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame La Préfète,
Madame la Présidente,
Madame La Directrice,
Monsieur le Président, Cher Luc
Mesdames, Messieurs,

Le contexte international est toujours aussi pesant, marqué par une année de guerre en Ukraine dont on vient donc de fêter un bien triste « anniversaire ».

Un an déjà, un an de trop avec des atrocités et des conséquences désastreuses pour les populations civiles.

En matière économique ou agricole un certain nombre d'équilibres fragiles sur les prix ou les flux semblent avoir été trouvés. Grâce à de nombreux plans d'aides de l'Etat pour les entreprises ou les ménages, mais aussi grâce à un changement de comportements individuels – la sobriété-, l'impact de ces hausses notamment en matière énergétiques a été partiellement atténué même si elles pèsent encore dans nos équilibres économiques avec une valse des étiquettes et une inflation record sur les produits alimentaires.

En matière agricole une certaine détente est observée sur les marchés des céréales et oléagineux, sur les engrais par exemple tant sur les prix que sur les disponibilités, les menaces semblent donc s'éloigner. Mais pour autant les coûts de production n'ont jamais été aussi élevés tant pour les transformateurs et

entreprises agroalimentaires que pour les agriculteurs. Nos entreprises sont dans un étau coincées entre augmentation des coûts des matières premières, des salaires, de l'énergie, des emballages, du transport... et des négociations commerciales dures et âpres avec la grande distribution qui viennent de s'achever le 1^{er} mars.

L'inflation concerne en grande partie les produits alimentaires pour de multiples raisons, avec de 15 à 20% d'augmentation sur les premiers prix, le bio, la viande, les fruits et légumes...

Pour soutenir les foyers, le gouvernement a mis en place l'automne dernier une nouvelle aide, le chèque alimentaire en direction des plus fragiles et des ménages modestes, et très récemment les distributeurs ont instauré leur propre « panier anti inflation ».

Ces mesures doivent à la fois permettre une juste rémunération du travail des agriculteurs et conforter leurs revenus mais également permettre à tous les consommateurs d'avoir accès à une alimentation saine, durable, en quantité et en qualité.

Toutes ces mesures, mais aussi Egalim2 ou le vaste plan de soutien via France 2030 aux industries agroalimentaires, doivent nous donner les moyens de regagner en compétitivité, de relocaliser de la production et transformation en France, d'accroître notre souveraineté alimentaire.

Bref sortir des constats que nous faisons depuis 15 à 20 ans où la France, grande puissance agricole s'il en est, dépend de plus en plus des importations pour son autosuffisance alimentaire. C'est particulièrement vrai en Fruits et Légumes avec plus de 60% d'importations et un plan de 200 millions d'€ pour la reconquête de notre souveraineté, en viande ovine, ou en poulet car plus d'un poulet sur deux consommé en France est importé et même 2 sur 3 en restauration collective. Tout cela doit nous interpeller.

Trop souvent encore, malgré de nombreux engagements, la France veut être plus « royaliste » que le roi bruxellois avec cette manie de la surtransposition des directives dont on choisit d'alourdir les contraintes. Savez-vous que jusqu'au quart des produits alimentaires qui entrent en France ont été produits avec des molécules interdites à nos agriculteurs.

Nos agriculteurs comme nos entreprises peuvent relever ces défis si nous luttons à armes égales - tant sociales qu'économiques ou environnementales- avec nos concurrents, et que nos consommateurs dans leurs caddies jouent aussi le jeu de l'agriculture française, la plus vertueuse du monde il faut le rappeler.

En tout cas si je me réfère au récent Salon de l'agriculture avec à la fois un succès populaire incontesté et 615 000 visiteurs, mais aussi une belle ambiance et tonalité où l'on a parlé très positivement de l'agriculture et des agriculteurs, on ne peut être que confiant pour l'avenir.

Ces rencontres, ces échanges mais aussi tous les reportages qui entourent cet événement sont essentiels pour mettre en avant nos activités, nos produits et donner envie à des jeunes de nous rejoindre car nos métiers sont porteurs de sens et de valeurs.

La journée « Landes » a été bien remplie avec une belle délégation du conseil départemental emmenée par Dominique Degos, des représentants de l'Etat avec Messieurs Fermon et Barbara, et la présence de Mrs Kerrouche et Vallaud. Nous avons eu la veille lors de la journée de la Région l'occasion d'accueillir Mme Darrieussecq, et d'avoir aussi une réunion de travail avec les services du conseil régional sur l'eau et les aides à l'aviculture. Nous avons pu également rencontrer Mr Guyot notre nouveau préfet de région, bien connu des Landes depuis son passage en 2007-2009 dans notre département, pour notamment faire un

point sur l'Influenza Aviaire, le plan Adour, les indemnisations et la stratégie vaccinale.

Nous avons surtout pu passer du temps avec les éleveurs blonds et bazadais présents avec leurs animaux pour comprendre leurs problématiques et voir leurs projets, mais aussi avec les jeunes élèves de l'Agricampus40 qui participaient au trophée international des lycées agricoles où ils ont obtenu une belle 4ème place. Bravo à eux ils ont fait un beau parcours, ils vont garder en mémoire tous ces bons moments, et la relève est là.

Mais le salon c'est aussi l'occasion de faire la promotion de l'excellence de l'agriculture landaise et cette année est à marquer d'une pierre blanche. Tout d'abord avec le Concours Général Agricole créé en 1870 pour mettre en compétition les meilleurs produits des régions françaises. Les Landes, agriculteurs et entreprises, ont obtenu 64 médailles dont 19 pour les adhérents du réseau Bienvenue à la Ferme, et je ne résiste pas pour féliciter une nouvelle fois le conseil départemental pour la très belle médaille d'or du Domaine d'Ognoas et son millésime 2011.

Il vous reviendra Mme la Préfète d'organiser notre traditionnelle cérémonie de remise des diplômes et de mise en avant des producteurs primés.

Mais le salon de l'agriculture c'est aussi l'élevage et les concours des animaux. Que dire sinon que nous avons vécu une année exceptionnelle avec deux prix de championnats, les plus prestigieux, si convoités par tous les élevages de France, avec :

- **JAKA** en Prim'Holstein de l'Earl de Banos, la famille Ducasse – Danielle, Michel et Fabrice- à Bégaar, si bien connue dans nos Landes et notre journée départementale de l'élevage dont ils furent l'affiche du concours de 2016 à Amou. Pour compléter ce panorama et souligner encore plus s'il le fallait le niveau génétique de l'élevage ils ont également obtenu le prix de la

meilleure laitière avec DUCASSE FUN. Un quasi grand chelem, en tout cas un parcours exceptionnel dans cette édition 2023. Difficile de faire mieux.

- **OURASI** en race blonde d'aquitaine, copropriété de 5 éleveurs landais - Jérôme Corret, Éric Darets, Joël Darricau, Jean Pierre Planté et Laurent Saint Aubin – déjà sacré champion mâle adulte en 2021 au concours national de Saint Gaudens et qui rafle à nouveau la mise à Paris. Bravo à ce collectif d'éleveurs dynamique et passionné par leur race.

Je n'oublierai pas non plus et à nouveau Jérôme Corret avec OJERRYNE 1^{ère} de la section femelle suitée de plus de 4 ans dans un concours très relevé.

Pour conclure sur cette séquence de mise en avant de nos productions, produits et savoir-faire, je voudrai vous dire que l'association Qualité Landes notre collective des SIQO était présente au dernier SIRHA de Lyon- un salon professionnel s'il en est- avec de nombreuses entreprises landaises et l'école Ferrandi pour sublimer nos produits. De l'aveu général des exposants landais un très bon salon, plus de 60 nouveaux contacts ont été pris, porteurs de développement économique pour nos filières et entreprises. Enfin j'espère qu'à l'occasion de la fête de l'asperge du 1^{er} mai à Pontonx nous aurons l'occasion de pouvoir rajouter une nouvelle distinction pour ce légume de saison avec le Label Rouge. Nous sommes arrivés dans la toute dernière ligne droite de l'obtention par l'INAO, on croise les doigts.

L'actualité nationale a été rythmée par un certain nombre de visites ou de rencontres. D'abord celle du Président de la République qui à l'occasion de son déplacement à Mont de Marsan pour les vœux aux Armées a consacré près d'une heure aux responsables professionnels agricoles et seulement à notre secteur d'activité il faut le souligner. Nous avons abordé avec lui les thèmes dont nous débattons souvent dans cette enceinte :

accès à l'eau et création de ressources avec des résultats enfin tangibles et des politiques publiques cohérentes, renouvellement des générations et des actifs agricoles, difficultés de l'élevage bovin, adaptation au changement climatique et bien entendu Influenza Aviaire. Il nous a écouté attentivement, nous a dit qu'il souhaitait que le Varenne de l'eau se traduise concrètement sur le terrain par la réalisation de projets de stockage, que le futur pacte et loi d'orientation agricole permettrait de répondre aux enjeux de la formation, défis démographiques et des transitions agro-climatiques, et qu'en matière d'influenza au-delà des indemnités la France avait tout fait pour que la vaccination puisse être effective à l'automne prochain. Bien évidemment nous ne pouvons pas mettre en doute ni son volontarisme ni son ambition pour notre agriculture mais sur tous ces sujets nous attendons des actes.

Sur l'eau malheureusement nous n'en prenons pas le chemin, cela fera l'objet d'une motion et d'une présentation détaillée de l'étude socio-économique, et des bienfaits, de l'agriculture irriguée du bassin. Je ne parle même pas de création de retenues supplémentaires notamment pour la Chalosse qui en aurait tant besoin, de la réut dont on sait tout le retard pris en France vis-à-vis de nos voisins du sud, mais bien – déjà - du maintien de l'existant avec l'AUP portée par Irrigadour.

Tous ces sujets Mr le ministre venu à Barcelonne du Gers, vous-même Mme la Préfète les connaissez parfaitement. Les équipes de la chambre d'agriculture tentent de trouver des solutions et de mener au bout les quelques projets des agriculteurs. Mais on a l'impression de se heurter à une machine infernale où entre contraintes réglementaires, administratives ou environnementales, désolé mais je vais le dire car c'est notre sentiment : du militantisme des juges, des coûts de plus en plus

prohibitifs, des délais qui s'allongent , des recours, des cartes ... rien ne peut se faire.

C'est ce que sont venus exprimer le millier de manifestants le 21 février dernier devant la préfecture, à la fois leur incompréhension devant cette situation mais aussi le fait que sans eau il n'y a pas d'agriculture viable et pérenne , pas d'avenir pour nos jeunes, territoires, entreprises et filières.

A propos d'Influenza et même si nous devons rester humbles en matière sanitaire et de virus, on peut se féliciter de la réussite du plan Adour, cité en exemple par le ministère, y compris dans l'Ouest où une réflexion est entamée sur la dé-densification et protection des sites sensibles. Nous aurons prochainement une réunion pour faire un bilan et imaginer les suites à donner. Cependant il faudra que la DGPE réponde aux attentes financières des producteurs, aux promesses et engagements du ministre sur le « I 3 », et je n'oublie pas non plus les entreprises de transformation qui doivent elles aussi être indemnisées.

Je me félicite, même si nos trésoreries en ont pâti, de la fin d'instruction et du versement ces tous derniers jours - sans stabilisateur- des soldes pour le I1 et I2 de la crise 2021-2022. Je remercie le SEA de la DDTM, les équipes d'André Barbara, pour avoir mis les moyens nécessaires afin que tous les dossiers landais soient traités sans retards, comme ils sont en train de le faire aussi sur le dossier aléas et sécheresse de FranceAgrimer où 130 dossiers ont déjà été déposés selon le principe du 1^{er} arrivé 1^{er} servi, avec des fonds limités d'où l'importance de la rapidité du traitement et transfert des données vers les financeurs.

Pour en terminer avec l'Influenza, tant le Président de la République que le ministre de l'agriculture nous ont indiqué que la vaccination serait mise en place à l'automne prochain, que les vaccins étaient commandés et que la stratégie vaccinale était en

cours d'élaboration. L'Europe vient également de la valider par un acte délégué tant à titre curatif que préventif. Reste à connaître les modalités concrètes de mise en œuvre, de qui supportera les coûts directs et indirects, je pense aux vaccins eux-mêmes, à la surveillance et au monitoring. En tout cas si demain elle devait être rendue obligatoire pour une seule espèce- vous voyez à qui je pense- cette espèce et filière ne pourrait à elle seule supporter le poids économique de la protection de l'ensemble des volailles françaises.

L'année 2023 sera la 1^{ère} de la mise en œuvre de la nouvelle PAC. Je ne reviendrai pas sur le budget âprement défendu par la France même si ce nouveau contexte inflationniste devrait amener l'Europe à le revoir, le PSN ou les acquis obtenus notamment sur la culture du maïs par l'AGPM et son Président. La PAC est ce qu'elle est avec des gagnants et des perdants dont encore une fois malheureusement notre élevage bovin fera les frais en raison de notre taux de chargement à l'hectare. A l'occasion des AG des Geda et de réunions de techniciens, de près de 200 entretiens individuels « simulPac » ou de 3 webinaires de deux heures co-organisés avec la DDTM que vous pouvez revoir en replay, nous l'avons présentée et décryptée notamment pour donner les clés pour accéder aux éco-régimes de niveau 2, aux paiements environnementaux.

Il paraît même que la chambre n'aurait pas fait son travail en matière de MAEC. Bien évidemment il n'en est rien, mais encore faudrait-il venir aux réunions et autres commissions pour le savoir, publier les informations que nous envoyons aux journaux agricoles ou lire les newsletters envoyées à 1400 éleveurs. Nous sommes sur le pont et à la manœuvre depuis plus de 6 mois sur ce dossier, et sur le terrain avec toutes nos équipes de Landes Conseil élevage, de Barthes Nature pour se coordonner sur ce

territoire, avec les conseillers d'entreprise pour contractualiser tant pour les herbivores que les granivores. Sur les herbivores nous avons même recruté pendant 7 semaines une jeune ingénieure pour réaliser les 20 diagnostics et répondre aux 50 sollicitations déjà reçues de la part des éleveurs.

Nous sommes aussi en ordre de marche et prêts à démarrer dès le mois d'avril les dossiers de déclarations PAC, sachant que nous aurons aussi à nous adapter à une autre nouveauté car les procédures de contrôle prennent de la hauteur avec le 3STR - système de suivi des surfaces en temps réel - qui avait été testé l'an dernier chez une petite dizaine d'agriculteurs du département. Ce nouveau système basé sur le suivi des surfaces en imagerie satellitaire pour contrôler la nature du couvert et l'activité effective agricole se substitue aux contrôles sur place et est couplé au droit à l'erreur.

Enfin suite aux incendies hors norme de l'été dernier, en lien avec la DFCI pour améliorer la prévention autour de la notion de d'équipements des points d'eau agricoles nous travaillons à la mise en place d'un cahier des charges type définissant les besoins du SDIS (raccords et protection des installations), et sur la rédaction d'une convention type répondant à de multiples questions comme pérennité des accès, période de disponibilité des points d'eau, délai d'intervention et coordonnées des exploitants ...Enfin je me félicite que le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire apporte un financement complémentaire de 7,6 millions d'€ dans le massif des Landes de Gascogne pour la DFCI.

Merci de votre attention